

PROPHYLAXIES

PROPHYLAXIES OBLIGATOIRES

Campagne de prophylaxie du 2 novembre au 31 mai

Brucellose	Contrôle sur sang : sérologie annuelle sur 20 % des bovins > 24 mois. Contrôle sur lait : contrôle annuel sur lait de mélange.
Leucose	Contrôle sur sang : sérologie sur 20 % des bovins > 24 mois tous les 5 ans. Contrôle sur lait : contrôle sur lait de mélange tous les 5 ans.
IBR	- Elevages « indemne » depuis plus de 3 ans : • Contrôle sur sang : sérologie annuelle de mélange sur au plus 40 bovins de plus de 24 mois déterminés par un algorithme. • Contrôle sur lait : contrôle annuel sur lait de mélange. - Elevages « indemne » depuis moins de 3 ans, « en cours de qualification », classés « à risque IBR » (présence d'un atelier dérogatoire ou d'un centre de rassemblement sur le site) : • Contrôle sur sang : sérologie annuelle de mélange sur tous les bovins de plus de 24 mois. • Contrôle sur lait : sérologie bimestrielle sur lait de mélange. - Elevages « en assainissement », « en cours de gestion » et « non conforme » : sérologie annuelle en individuelle sur tous les bovins de plus de 12 mois non-connus positifs.
Varron	Contrôles aléatoires et orientés des élevages par sérologies de mélange.

PROPHYLAXIES ET RECHERCHES VOLONTAIRES

Paratuberculose	Dépistage annuel individuel par sérologie pour les élevages en faisant la demande (population prélevée variable selon les situations).
Grande douve	Dépistage par sérologie de mélange de 10 pour les élevages en faisant la demande.
PAG (protéines associées à la gestation)	Test de gestation pour les élevages en faisant la demande.